

**DOSSIER :****Vues**  
sur la ville**LA QUALITE**  
**URBAINE****Sommaire****EN VUE** 2**QUALICITIES vers une labelisation de la qualité de vie urbaine****DOSSIER** 3**La qualité urbaine : quelle grille de lecture ? Quels principes de conception ?****BONNES PRATIQUES** 7**PRE-VUES** 8

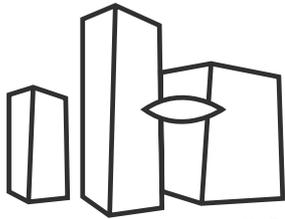
Les évolutions et les transformations de la ville ont de tout temps interpellé les acteurs «faiseurs» de ville (architectes, ingénieurs, paysagistes, urbanistes, aménagistes, etc.). Ces derniers se sont en particulier concentrés sur la manière d'appréhender ces phénomènes et sur les modalités à suivre pour les orienter et mieux les maîtriser.

La révolution technique (production en série de matériaux) et la découverte de nouvelles ressources présageaient déjà d'un nouveau tournant «qualitatif» dans l'aménagement des villes. L'édification des grands ensembles, selon la logique des CIAM (Congrès international d'architecture moderne) et leurs chefs de file Le Corbusier et Walter Gropius, devait offrir une nouvelle qualité de vie, remédier aux problèmes sociaux et à l'insalubrité issus de la période industrielle. Si cette époque a en partie atténué certains problèmes, certains des principes mis en œuvre (ainsi que leur mauvaise interprétation) en ont également et paradoxalement engendré d'autres qui ont laissé des stigmates sur le territoire actuel (zonages et ses conséquences, dysfonctionnement des espaces, dégradation de certains tissus bâti due à l'usage de matériaux de qualité médiocre, etc.).

C'est d'une réflexion critique sur les préceptes fonctionnalistes qu'émerge, dans les années 1970, une prise de conscience de nouvelles problématiques urbaines et environnementales, et de la nécessité d'une approche holiste de faire la ville. Le sommet de Rio, la Charte d'Alborg ou encore l'élaboration d'Agendas 21 sont autant de témoins de l'émergence de ces nouveaux référentiels dans la conception et l'organisation du territoire. On passe progressivement d'un urbanisme quantitatif marqué par une culture professionnelle de l'aménagement issue de techniciens au fonctionnement vertical à un urbanisme qualitatif horizontal. Cette nouvelle façon de concevoir et de construire le projet prenant en compte la complexité et la diversification des points de vues ouvre à nouveau l'espoir de l'aménagement d'une ville plus agréable, plus conviviale et plus représentative. Un projet de qualité se décline sous la forme d'un tout associant plusieurs éléments constitutifs de cette même qualité : dimension humaine et sensorielle, intensité des lieux, concomitance des échelles et fonctionnalités, accessibilité et sociabilité.

A l'heure où la qualité devient objet de label (Qualities, label européen)<sup>1</sup> ce numéro propose de dépasser l'aspect subjectif de la notion et des paradigmes qui y sont associés pour porter un éclairage sur les éléments qui la constituent. SG

<sup>1</sup> Ce label récompense l'ensemble des actions que mène une ville, une entreprise ou une organisation pour accroître la satisfaction de ses clients, usagers et autres partenaires. Pour plus d'info, voir [www.qualities.org](http://www.qualities.org)



en vue

## QUALICITIES vers une labellisation de la qualité de vie urbaine

### QUALICITIES : UNE VOLONTÉ D'OFFRIR UN CADRE DE VIE ET DES SERVICES DE QUALITÉ

Récemment créé par les villes et territoires historiques membre de l'Alliance des Villes Européennes de Culture (A.V.E.C.)<sup>2</sup> et co-financé par l'union Européenne, le label Qualicities (Quality – cities) certifie l'engagement politique vers le développement durable et la valorisation du patrimoine des villes et territoires historique d'Europe. Cet outil de travail permet aux collectivités d'appliquer concrètement la charte de l'Alliance des Villes Européennes de Culture<sup>3</sup>. Outre la volonté de dépasser le registre de la conservation formelle du patrimoine, pour en faire un bien vivant, évolutif et partagé, la démarche qualité «Qualicities» met aussi l'accent sur la mise en valeur des compétences du personnel, la transversalité des services publics et les synergies créées au sein de la collectivité avec les entreprises, les citoyens et les services publics. Cet outil, visant à améliorer en permanence la qualité des activités, services ou produits des collectivités, est basé sur la création d'un référentiel commun de bonnes pratiques, qui permet aux villes engagées de se différencier et de faire reconnaître leurs efforts par les citoyens et les visiteurs. Plusieurs axes de travail sont entrepris dont par exemple :

- l'engagement dans une démarche agenda 21 ;
- la gestion des compétences et l'évolution des métiers liés au tourisme et au patrimoine ;
- la veille des réglementations en vigueur dans les domaines de la sauvegarde du patrimoine, dans la gestion de l'environnement et du cadre de vie, etc.
- l'offre en signalétique de qualité ;
- l'accessibilité ;
- la gestion des patrimoines ;
- la mise en œuvre de Journées de formation / information des professionnels liés aux patrimoine et au tourisme ;
- l'organisation d'évènements.

<sup>2</sup> Pour plus d'info : <http://www.avecnet.net/>

<sup>3</sup> Pour plus d'info : <http://www.avecnet.net/charte/charte.html>

### EVORA

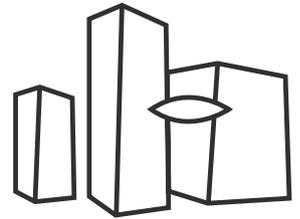
Chef lieu régional de l'Alentejo (région Sud du Portugal) peuplé de 56'000 habitants, cette ville historique et reconnue patrimoine mondial de l'UNESCO (1986) abrite un tissu bâti remarquablement conservé, ville-palimpseste ou s'entremêlent édifices de la période romaine jusqu'à la période baroque.

Ces dernières années, des mesures de restriction de la circulation automobile ont été graduellement appliquées, dans le but d'accroître la qualité de vie. Les rues réservées aux piétons augmentent chaque année. De même, la Municipalité d'Évora a incité la population à utiliser des mini-bus et a créé de nombreux parkings, avec l'objectif de réduire la circulation routière au centre de la ville. Un vaste programme d'urbanisme commercial (urbcom) est également en cours. Il comporte les volets suivants : requalification des espaces publics ; rénovation des magasins traditionnels et animation culturelle des différentes zones du centre historique. Évora est une ville innovante dans le domaine de la planification urbaine et stratégique. La ville réalise également des programmes de revitalisation pour le centre historique, un plan intégré des transports et de la circulation ; un projet de réseau des zones vertes urbaines ; un plan stratégique de culture ; un projet de grands équipements culturels qui représentent les bases du futur. Tous ces projets sont mis en œuvre dans la mesure des ressources disponibles.

Tiré du site : [www.qualicities.org/](http://www.qualicities.org/)



Photographie : Évora, 2009



## La qualité urbaine : des registres de signification aux principes de conception

Les zones de villas sont pointées du doigt comme formes antiurbaines, antisociales et antiécologiques, les quartiers d'immeubles résidentiels pour leur apparent anonymat. Mais à quoi ressemble la ville qu'on aime ? Aime-t-on ses rues trépidantes ou ses recoins secrets ? Ses boutiques de mode ou son marché traditionnel ? Apprécie-t-on d'y rencontrer ceux qu'on connaît ou de s'y confronter à l'aigre-doux de l'altérité ? Tout cela à la fois, sans aucun doute.

Mais comment concevoir une ville qui offre ces qualités, qui permette cette diversité ? Alexandre Chema-toff, célèbre architecte en charge de la transformation de l'île de Nantes, affirme dans un entretien que «les villes sont faites pour faire des expériences». Qu'est-ce que cela signifie pour l'urbaniste ? On peut considérer que toute expérience a deux volets : elle implique un «faire», une possibilité d'action, ainsi qu'un «sentir», c'est-à-dire un ensemble de perceptions, un cadre pour cette action. Concevoir la qualité urbaine impliquerait donc de penser les fonctions (les supports du faire) en même temps que le cadre de ces fonctions (les supports du percevoir). Mais quelles fonctions ? et quels cadres ? L'expérience de l'enfant n'est pas celle de la personne âgée, la ville du promeneur n'est pas la ville de l'automobiliste. Les significations potentielles de la qualité urbaine sont infinies. Le défi posé aux concepteurs de l'urbain consiste à définir un programme «de qualité» pour tout espace urbain en sachant - ou souvent en ne sachant pas - que ce qu'est la qualité sous un certain regard ne l'est pas sous un autre. La qualité urbaine ne peut donc pas se contenter de normes techniques, mais doit être pensée pour offrir un support à la multiplicité des significations qu'y projettent les usagers. Mais au-delà de la profession de foi, sur quels principes baser la mise en oeuvre, comment ne pas être inhibé par la vertigineuse diversité des vécus et des représentations ?

Cet article souhaite proposer quelques pistes pour faire dialoguer deux réalités en apparence inconciliables : l'univers infiniment foisonnant des représentations subjectives et le monde circonscrit et objectif des formes urbaines. Ce qu'on cherchera à montrer, c'est qu'au-delà de leur diversité, les représentations des usagers s'inscrivent dans un certain nombre de registres partagés par tous. L'origine de ces registres de signification serait à chercher dans un ensemble

de besoins fondamentaux communs au genre humain, qui filtreraient notre regard sur les espaces de vie : besoins physiologiques, sociaux, de sécurité et aussi de sens, qui nous feraient considérer l'environnement comme un agencement d'opportunités et de contraintes<sup>4</sup>. Les registres de signification permettent de proposer un certain nombre d'orientations pour l'analyse de la qualité urbaine. Autrement dit, la compréhension des modalités fondamentales de l'être au monde permettrait de poser un regard nouveau et pertinent sur la qualité des configurations urbaines. Il ne s'agit pas de proposer des recettes toutes faites de la qualité urbaine, mais de fonder une nouvelle grille de lecture, un langage qui puisse être partagé par les usagers et les concepteurs et sur la base duquel mieux questionner les aménagements urbains.

Comme le rappelle Lussault, trois espaces-types constituent la base du répertoire spatial que les sociétés mettent en oeuvre pour arranger leurs espaces : le lieu, le territoire et le réseau. Cet article s'intéresse d'abord à la qualité des lieux publics urbains, définis comme «plus petites unités spatiales complexes», constituant «l'espace de base de la vie sociale»<sup>5</sup> : places, parcs, rues, mais aussi commerces, cafés, places de jeu, etc. On abordera aussi la question de leur agencement au sein des «territoires» que sont les quartiers. On partira de quatre registres de signification des espaces de vie que sont l'opportunité, la convivialité, l'accessibilité et la cohérence. Ces registres de signification seront mis en rapport avec les dimensions des lieux sur lesquelles devrait porter la conception de la qualité urbaine : les fonctions, les configurations et les normativités des lieux, ainsi que leurs agencements au sein des territoires.

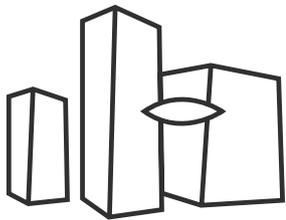
### UNE DIALECTIQUE FONDAMENTALE : LE COLLECTIF ET LE PRIVATIF

La vie humaine est fondamentalement placée sous le signe d'une dialectique de l'intimité et de la vie communautaire, pour reprendre un titre fameux<sup>6</sup> :

4 Maslow A. H., Ed. (1954), *Motivation and personality*. New York ; Evanston etc., Harper & Row.

5 Lussault M. (2007), *L'homme spatial: la construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil, p. 91-98

6 Alexander C., Chermayeff A. (1972), *Intimité et vie communautaire – vers un nouvel humanisme architectural*, Paris, Dunod.



## dossier

L'ouverture au collectif est dictée par la nécessité de se procurer diverses ressources, et implique le contact à l'altérité au sein d'espaces partagés, alors que la prise en compte de l'individuel nécessite le retrait dans des espaces plus privatifs où les identités particulières peuvent s'exprimer, notamment dans le sens de l'intériorisation, des relations plus intimes et du repos. Plus généralement, toute interaction avec nos espaces de vie peut être caractérisée selon un gradient d'extraversion ou de focalisation, nécessitant un contexte plus ou moins ouvert et stimulant ou au contraire calme et protégé.

Cette réalité anthropologique peut se lire à toutes les échelles de l'urbain : de l'appartement à l'agglomération en passant par l'immeuble et le quartier, on observe une articulation d'espaces d'expansion et de retrait : lieux collectifs de la découverte, du mouvement et, souvent, du contrôle social d'une part ; lieux privatifs du retrait, de la station et d'une plus grande liberté d'autre part. Au sein du quartier par exemple, on peut différencier les lieux publics sur un gradient qui va de l'intérêt le plus général (la rue, le supermarché, le parc) à l'intérêt le plus particulier (le bar branché, l'épicerie « ethnique », le terrain de sport).

On pose comme principe de base que la qualité urbaine consiste en une prise en compte équilibrée de l'intérêt général et des multiples intérêts particuliers au sein des lieux publics. De manière plus large, la qualité urbaine consisterait en une juste **modulation des intensités** : la notion d'intensité présente un intérêt certain pour qualifier la saturation des différentes dimensions de l'urbain. En effet, la modulation des intensités embrasse tout à la fois l'idée d'un équilibre entre des densités fortes et plus faibles, entre mixité fonctionnelle et spécialisation, entre public et privé, entre les lieux de la visibilité et de l'intimité, entre centralité et périphéricité, entre temporalités continues ou discontinues, entre flux forts et faibles, etc. C'est une des clés pour affronter l'enjeu du vivre ensemble et différents.

### LA QUALITÉ COMME OPPORTUNITÉ : LES FONCTIONS

Vivre la ville implique la possibilité d'y agir, de s'y impliquer, d'y réaliser commodément l'ensemble de ses activités quotidiennes. C'est le rôle des fonctions (commerciales, de loisirs, de mobilité...) que d'of-

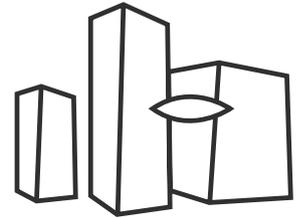
frir des opportunités pour faire ses achats, se déplacer, se rencontrer, mais aussi jouer, se détendre, se cultiver, s'informer. A l'époque des modernes, marquée du sceau de la technique et de l'hygiénisme, on préconisait la séparation de ces fonctions. Or la réalisation d'un besoin est souvent l'opportunité de répondre à d'autres besoins : si on peut aller en voiture dans une grande surface, a contrario la disponibilité de commerces de proximité dans le quartier permet de faire ses achats à pied, et de tirer profit de l'activité physique, de rencontrer des personnes connues ou inconnues, de prendre connaissance des transformations de la nature et du bâti, de se détendre sur un banc, etc. Ainsi la qualité implique-t-elle de dépasser le zonage monofonctionnel pour aller vers plus de **mixité fonctionnelle** aux différentes échelles. L'enjeu est aussi, pour une fonction donnée, d'encourager la **multimodalité**, c'est à dire différentes manières de réaliser une activité par différents usagers : la mobilité doit être facilitée pour les piétons et les vélos, l'offre commerciale s'adresser aux différentes catégories de revenus, etc.

### LA QUALITÉ COMME CONVIVIALITÉ : LES CONFIGURATIONS

Si les lieux ont un rôle en termes de fonctions, la qualité est aussi liée aux modalités d'aménagement, au contexte social, à l'ambiance. Ainsi la qualité est aussi la convivialité<sup>7</sup>, un ressenti qui trouve son origine dans l'agrément des lieux, ainsi que dans leur innocuité (maîtrise des nuisances) et leur sécurité (maîtrise des risques). Cette convivialité s'exprime sous l'angle des configurations techniques, sociales et sensorielles.

La notion d'**ergonomie** réfère à la qualité technique des aménagements : le revêtement du sol facilite-t-il les divers modes de déplacement, le banc est-il confortable, le terrain de sport est-il sécurisé ? Sous l'angle social, on peut parler d'**hospitalité**. Il s'agit de veiller en particulier à ce que les lieux puissent véritablement être utilisés par ceux auxquels ils sont destinés, et prévenir les phénomènes d'usurpation. Automobilistes monopolisant la rue ou bande d'adolescents privant les enfants d'une place de jeu. Un

<sup>7</sup> Pour Illich, la convivialité serait « l'ensemble des rapports autonomes et créateurs entre les personnes d'une part, et des rapports entre les personnes et leur environnement d'autre part » : Illich I. D., Ed. (2003) *La convivialité*, Points 65. Essais. Paris, Ed. du Seuil.



équilibre des intérêts des différents groupes doit être trouvé. Finalement, la qualité est aussi liée à l'**ambiance**, à savoir aux configurations visuelles, sonores, tactiles, olfactives ou kinesthésiques qui rendent l'expérience sensorielle plus ou moins agréable et signent en partie l'identité des lieux. Un équilibre est à penser entre le naturel et le culturel, le végétal et le minéral, l'animation et le calme.

### LA QUALITÉ COMME ACCESSIBILITÉ : LES NORMES

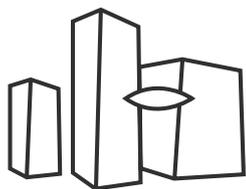
Tout espace social est approprié, tout lieu est aussi un territoire. Cela signifie qu'à chaque lieu sont liées des règles d'accès qui définissent l'éventail des permis et des possibles d'une part, des interdits ou des restrictions d'autre part. On peut parler ici de la normativité des lieux, qui s'exprime aussi bien en termes de perméabilité et de tolérance que de délimitation et de contrôle. La **normativité sociale** réfère au statut public ou privé des lieux, que ce statut soit légalisé ou non. La **normativité fonctionnelle** a trait à la latitude des pratiques et usages autorisés en un lieu, régulation inscrite dans des règlements ou socialement implicite : bien que d'accès public, un cimetière présente une normativité fonctionnelle très forte. La **normativité formelle**, quant à elle, est la manière dont s'inscrivent les deux normativités précédentes dans la matérialité : un espace privé est en général fortement délimité et d'accès restreint ; la configuration fermée et monumentale d'un temple signifie symboliquement le contrôle des usages. La proximité ou l'éloignement d'un lieu définissent quant à eux une accessibilité géographique qu'on peut qualifier de **normativité spatiale**.

Sous cet angle, penser la qualité implique de jouer sur les différents types de normativité pour tenir compte au mieux des intérêts collectifs et particuliers. Par exemple, nombreux sont ceux qui ont dénoncé la privatisation et la commercialisation de certaines rues du centre-ville dont la vocation serait d'être véritablement publiques et d'accueillir une diversité d'usages non exclusivement marchands. Par ailleurs, quelques propriétés privées retranchées derrière de hauts murs pourraient au nom de l'intérêt général autoriser une certaine porosité visuelle ou un droit de passage lorsque cela se justifie.

### LA QUALITÉ COMME COHÉRENCE : L'AGENCEMENT DES TERRITOIRES

Les lieux ne sont pas appréhendés par les usagers comme des entités séparées, mais s'articulent aux lieux voisins pour former des territoires plus ou moins cohérents, par exemple les quartiers. Ainsi l'évaluation de la qualité urbaine est toujours globale, contextualisée, systémique. Force est de constater que c'est une des capacités de l'être humain que de saisir les associations d'éléments comme des globalités, où il est capable de percevoir, de manière plus ou moins intuitive, l'harmonie ou le chaos, l'équilibre ou la confrontation. Ce sens nous vient probablement de l'intellect qui procède par associations et distinctions, et du fait que nombreux sont dans la nature les exemples d'entités à la fois individuelles et faisant partie d'un collectif, à commencer par l'individu au sein de sa famille. Il semble que ces structures perçues soient à mettre en lien avec deux registres de signification : celui de la différenciation, de l'autonomie, de la diversité et de la liberté en ce qui concerne les éléments ; celui de l'appartenance, de la cohérence, de la sécurité et de l'ordre en ce qui concerne les ensembles. On postule que ces significations se projettent dans l'évaluation de nos espaces de vie, où l'on cherche à lire à la fois la diversité de lieux ainsi que la cohérence de leurs agencements au sein des ensembles. La diversité, qui dans le meilleur des cas forme une complétude, peut s'exprimer en termes de fonctions, de configurations sociales, d'ambiances, etc. La cohérence quant à elle est portée par la subordination des lieux à certains principes minimaux d'unité, par l'existence de dénominateurs communs : par exemple, les diverses fonctions d'un quartier peuvent avoir pour programme commun d'amener une plus-value pour les activités quotidiennes des habitants ; la cohérence sociale peut quant à elle être favorisée par l'existence d'espaces publics encourageant diverses interactions, ou d'activités communes renforçant des vécus partagés porteurs d'identité (fêtes de quartier, activités associatives). La cohérence formelle est portée par des dispositions architecturales d'ensemble (matériaux, hauteurs, typologies), mais surtout, comme l'a bien montré Lynch<sup>8</sup>, par la lisibilité de l'agencement des bâtis et des vides, l'existence de marqueurs symboliques, la délimitation de secteurs, la hiérarchie des densités. JPD

<sup>8</sup> Lynch K. (1977), *L'image de la cité*, Paris, Dunod



## dossier

# L'équité d'accès à la qualité urbaine

### L'ÉQUITÉ D'ACCÈS À LA QUALITÉ URBAINE

La conception de ce qu'est la qualité urbaine varie en fonction des lieux et des époques. Cependant, on peut considérer que la valorisation de la valeur d'usage du sol par opposition à sa valeur d'échange constitue une condition de cette qualité. Certes la qualité architecturale, paysagère ou écologique du tissu urbain n'exige pas qu'une telle condition soit satisfaite, toutefois, la question des bénéficiaires de l'amélioration de la qualité du cadre de vie peut être considérée comme centrale. La prise en compte des besoins de la population dans la construction de la ville exige donc que soit prise en compte la valeur d'usage du sol.

Le «droit à la ville» – tel qu'il a été énoncé par Henri Lefebvre<sup>9</sup> notamment, à la fin des années 1960 – pourrait être reformulé aujourd'hui comme un «droit à la qualité urbaine» : chacun devrait avoir le droit d'habiter dans un espace agréable et un environnement sain. Ce principe, qui guide le champ théorique de la justice environnementale, implique que l'amélioration de la qualité du cadre de vie puisse bénéficier en priorité aux habitants des quartiers les plus déqualifiés.

L'enjeu de la requalification de la ville questionne donc explicitement la fabrique de l'urbain : qui fait la ville, et comment ?

### LA MISE EN ŒUVRE

La fabrique urbaine mobilise essentiellement trois sphères : celle de l' élu, de l'expert et du citoyen. Pendant les deux premiers tiers du XX<sup>e</sup> siècle, l'urbanisme était essentiellement l'apanage d'experts-techniciens, agissant selon leur conception du bien commun. Cet urbanisme fonctionnaliste va faire l'objet de vives critiques : d'une part les préoccupations des populations n'ont pas toujours été au cœur des interventions urbanistiques ; d'autre part les dimensions culturelles et politiques ont été écartées de la fabrique de la ville, au nom de la modernité.

Reposant sur une acceptation pluridimensionnelle et globale de la qualité urbaine, une nouvelle pratique urbanistique va apparaître dans le troisième tiers du XX<sup>e</sup> siècle, sous la notion de projet urbain. L'outil de projet vise à travailler sur des territoires fragmentaires, souvent déshérités, en privilégiant l'échelle de l'espace vécu par les habitants : le quartier. Dans le cadre d'une gestion toujours plus complexe et incertaine de la ville, cet outil vise un retour du politique

par la participation. Mais le projet urbain a récemment investi d'autres échelles que celle du quartier : projet de ville, d'agglomération, de territoire sont devenus des outils introduisant à toutes les échelles l'idée d'une vision partagée, prospective et flexible de l'avenir du développement territorial.

L'idée de projet implique des transformations dans les modalités de l'exercice de l'action collective – basée sur une négociation explicite, permanente entre les techniciens, le politique et les habitants dans une logique processuelle de coproduction itérative de la ville. Autrefois hiérarchique, le système de décision tend à devenir un réseau polycentrique d'acteurs complémentaires et en concurrence (Novarina, 2000).

### LES RISQUES

Deux écueils menacent la qualité urbaine, telle qu'elle peut être réalisée aujourd'hui. Le premier est la conséquence de l'importance grandissante du «marché» dans la production de la ville. Dans certains contextes, on observe une tendance à la privatisation de l'aménagement, notamment des espaces publics. Répondant à une logique de valorisation essentiellement économique, ce mode opératoire comporte le danger de produire un effet restrictif sur la composition sociale des bénéficiaires de la qualification urbaine. Nous pouvons citer ici les exemples des *street mall* à l'américaine (rues commerçantes mais entièrement privatisées) qui ont commencé à faire leur apparition en Europe. La manière de faire intervenir les acteurs associatifs et la société civile constitue le second écueil. Il n'est pas rare que la planification de l'espace, sous couvert d'une production démocratique «participative» alibi, reste, dans les faits, une action plus ou moins instrumentalisée par l'Etat.

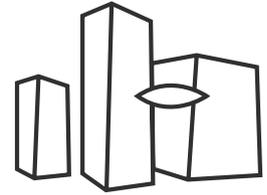
### POUR UNE COPRODUCTION DE LA QUALITÉ URBAINE

Que la participation ne soit pas un prétexte mais une manière de faire entrer le politique dans l'action collective constitue donc une condition *sine qua non* de réalisation de la qualité urbaine. Dans l'idée de rendre l'action collective plus démocratique, le moment clé de la participation n'est pas dans l'élaboration de solutions, mais dans la construction du diagnostic des problèmes à résoudre et des besoins auxquels répondre, soit dans la mise à l'agenda politique d'un problème socialement construit. Car les conflits se trouvent souvent plus dans la définition du problème que dans les modalités de mise en œuvre de solutions. Le « droit à la qualité urbaine », en raison de la relativité et de la pluralité des signifiants qu'elle revêt, est donc aussi un droit à participer à sa définition et à sa mise en œuvre. YB, MT

<sup>9</sup> Lefebvre, H. (1968), *Le droit à la ville*, Paris : Anthropos.

# bonnes pratiques

## Ma vi(II)e aérée !



### L'AIR, LA MOBILITÉ ET NOTRE BIEN-ÊTRE EN VILLE.

#### A L'EXTÉRIEUR

S'il est déjà bien connu que, en ville, le vélo (à assistance électrique ou non) est le moyen de déplacement le plus rapide, beaucoup ne savent pas encore que **la petite reine nous permet d'être moins exposés à la pollution routière** (CO, FN, NO, NO<sub>2</sub>, benzène, toluène, pm10, etc.) **que**, de manière générale, les autres moyens de transport, avant tout **la voiture**<sup>10</sup> ! Comparés aux cyclistes, seuls les piétons sont encore plus protégés des polluants nocifs (et, selon la trajectoire et le polluant, les voyageurs en métro et parfois ceux ayant choisi le bus). Emprunter les pistes cyclables, si elles existent<sup>11</sup>, permet d'atténuer l'inhalation de polluants, qui augmente forcément avec une respiration plus intense. Et si vous pouvez éviter les heures de pointe, tant mieux (par ailleurs, le matin et en hiver, peu importe le moyen de déplacement, l'air est plus pollué que le soir et en été). Et puis, les petits chemins sympa, peu, voire non pollués n'attendent que vous, piétons et cyclistes !

Pour les **trajets de moins de cinq kilomètres**, préférez donc le **vélo** ou la **marche à pied**, les véhicules motorisés polluant deux fois plus le premier kilomètre que les autres. Le vélo peut se transformer facilement en accompagnateur d'un piéton, par exemple pour transporter des courses lourdes à porter ou pour de petits déménagements. L'utilisation du vélo et la marche à pied pour ces petits trajets vous permettront d'atteindre facilement vos **30 minutes d'exercices physiques quotidiens** recommandés. Et si votre ville est en pente, l'exercice cardiovasculaire est d'autant plus efficace, que vous soyez à pied ou à vélo !

Mais bon, parfois, le mauvais temps, le froid ou d'autres raisons nous font préférer un autre moyen de transport. Les transports publics, le covoiturage, l'auto-partage ou un véhicule motorisé écologique sont alors des alternatives. N'hésitez pas à **combinaison** ces **différents moyens de transport** selon vos besoins. D'ailleurs, si vous prenez la voiture, une conduite souple dite « Eco-Drive » réduira votre consommation de carburant et donc les émissions nocives. Si l'on sait qu'en Europe plus de la moitié des maladies et des décès liés à la pollution atmosphérique sont à attribuer au trafic<sup>12</sup> et que

l'on connaît les solutions pratiques à la résolution de ce problème, **pourquoi pas y contribuer de temps en temps**, et contribuer par là-même à **une meilleure qualité urbaine ?**

#### A L'INTÉRIEUR

Une fois arrivés à destination, gardons en tête que **l'air extérieur est toujours de meilleure qualité que celui d'un espace fermé**, même en ville, et même au bord d'une route. **Aérer** grand ouvert durant **cinq minutes trois à cinq fois par jour** permet d'améliorer la qualité de l'air intérieur – tout en ménageant les frais de chauffage. Les fenêtres laissées mi-ouvertes, par contre, sont à éviter, aussi bien du point de vue du renouvellement de l'air que du point de vue de la consommation d'énergie !

Pour un air de qualité, aérer c'est important, mais ce n'est pas suffisant. Passer l'**aspirateur** régulièrement et nettoyer son appartement de préférence aux chiffons en **microfibres** est tout aussi important afin de chasser microbes, acariens et compagnie. Les bougies parfumées (aux composants chimiques ...) et la diffusion d'huiles essentielles par une bougie, ce qui peut produire des molécules toxiques, sont à éviter. Une simple **bougie** ou une **goutte d'huile essentielle** (biologique) purifiant l'air sur un mouchoir en tissu ou en papier feront l'affaire. Mais attention, les huiles essentielles sont à utiliser avec modération et précaution. Renseignez-vous auprès d'une personne compétente. D'ailleurs, pour que les **narines** puissent bien faire leur travail de **filtrage**, il est important de les nettoyer aussi ! **Nettoyez-les à l'eau salée**. L'effet est surprenant !

Enfin, **aux toilettes**, le moyen le plus efficace et le plus naturel de vous débarrasser des mauvaises odeurs est de faire brûler une **allumette** durant quelques secondes. Vous verrez que les odeurs partent toutes seules – et vous vous éviterez de respirer de l'air pollué par les particules chimiques provenant des purificateurs d'air «classiques».

Voilà donc quelques astuces qui nous permettent de contribuer à une «vi(II)e aérée» qui peut nous procurer un réel bien-être. A nous tous de jouer maintenant ! AG

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS :

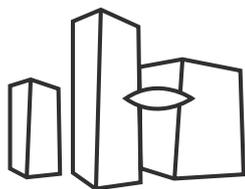
Les **Astuces durables** «Les transports» de l'association **UniPoly**, [www.unipoly.ch](http://www.unipoly.ch)

**PACCHIONI** Isabelle : **100 réflexes air pur. Guide pratique anti-pollution**, Paris : LEDUC.S Editions. ISBN : 978-2-84899-235-8

<sup>10</sup> Voir l'étude de la référence <http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr>

<sup>11</sup> Airparif, l'association de surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France, a montré récemment que, à Paris en tout cas, les pistes cyclables permettent une moindre exposition à la pollution routière (voir <http://www.lefigaro.fr/sante/2009/02/18/01004-20090218ARTFIG00331--paris-moins-de-pollution-a-velo-que-dans-une-voiture-.php>).

<sup>12</sup> Voir <http://www.geneve.ch/maisonsante/fr/themes/pollutionair/welcome.html>



# pré-vues

**FSU**

Section romande

Fédération  
suisse  
des urbanistes



Observatoire  
universitaire de la Ville et  
du Développement durable

**Urbanistes des Territoires**

Association des Professionnels de l'Urbanisme  
des Collectivités et Territoires

## Journée d'échange franco-suisse 2009

### Densités, centralités, intensités

### Quelles perceptions ? Quelles réalités ?

### Quelles représentations ?

### Lausanne - 3 juillet 2009

La densité s'apprécie le plus souvent à travers la morphologie du cadre construit et se mesure à l'aide d'indices qui décrivent une matérialité figée de la ville. Il apparaît cependant que cette description correspond de moins en moins à la réalité de structures urbaines qui évoluent en fonction des acteurs qui les animent et de temporalités confuses.

En effet, les structures territoriales sont animées par des centralités et des intensités plus ou moins perceptibles mais tout à fait réelles qui s'organisent et se développent en fonction de dynamiques qui leurs sont propres. Comment affirmer aujourd'hui que les centralités et les intensités, visibles ou non visibles, se développeront là où les planificateurs l'ont décidé ? Comment intégrer le précepte de développement durable et la notion de contexte au concept de densité ? Comment le ressenti des acteurs et les différents âges de la vie peuvent-ils devenir les enjeux d'intensités en devenir ?

C'est à travers les regards croisés de professionnels et de chercheurs suisses et français de l'urbanisme que cette journée se propose d'enrichir l'actualité des territoires et, pourquoi pas, de rouvrir certains débats qui auraient pu sembler définitivement clos.

**UNIVERSITÉ DE LAUSANNE, BÂTIMENT ANTHROPOLE, SALLE 2024, 9H00 – 16H30**

#### **PUBLIC-CIBLE :**

Membres des associations partenaires, étudiants et enseignants UNIL/EPFL/HES, professionnels et chercheurs de l'architecture et de l'urbanisme suisse et français, ainsi que toute personne intéressée

#### **ORGANISATION :**

Urbanistes des Territoires (UT)  
Fédération suisse des urbanistes, section romande (FSU)  
Observatoire universitaire de la ville et du développement durable (OUVDD)

#### **INSCRIPTIONS :**

Par e-mail jusqu'au 30 juin 2009 auprès de :  
Jean-Philippe Dind, OUVDD : jean-philippe.dind@unil.ch

#### **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :**

Suisse : Thierry Merle, FSU/ UT : thierry.merle@vd.ch  
France : Bernard Lensel, UT : blensel@yahoo.fr

#### **INSCRIPTION GRATUITE, RESTAURATION SUR PLACE, REPAS À CHARGE DES PARTICIPANTS**

#### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

[www.urbanistesdesterritoires.com](http://www.urbanistesdesterritoires.com)  
[www.unil.ch/ouvdd](http://www.unil.ch/ouvdd)



UNIL | Université de Lausanne

Institut de géographie



Toute correspondance est à adresser à l'

#### **Observatoire universitaire de la Ville et du Développement durable**

Institut de Géographie

Université de Lausanne

Dorigny-Anthropole, CH-1015 Lausanne

Téléphone : ++41 21/692 30 70

Fax : ++41 21/692 30 75

Courriel : [marcia.curchod@unil.ch](mailto:marcia.curchod@unil.ch)

Tirage : 1'350 ex.

#### **EDITEUR : IRIS-ÉCOLOGIE**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : UniPoly : Angela Santini (AS), IGUL : Sandra Guinand (SG), Yves Bonnard (YB), Jean-Philippe Dind (JPD), Antonio da Cunha (AC), Marianne Thomann (MT)

Impression : Institut de Géographie, Université de Lausanne